

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 14

votants : 18

L'an deux mil vingt trois

le vingt-quatre avril à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2023.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à M. AUTISSIER), Mme GATET Fanny (pouvoir à Mme RUCHON), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme CAMUS).

ABSENT : M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : M. LAROSE Didier.

DELIBERATION N° 2023 – 18

OBJET : CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS – DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. l'Adjoint en charge des travaux présente un projet de création d'un terrain multisports près du groupe scolaire « Paul Vincensini » dont le coût estimatif s'élève à 84 000 € H.T.

L'objectif est de pouvoir proposer un équipement de proximité pour les écoles, les activités périscolaires et en accès libre durant le temps hors scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la réalisation de ce projet de terrain multisports pour un coût estimé à 84 000 € HT,
- Autorise Madame la Maire à solliciter l'aide de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan « 5 000 terrains de sport », et de tout autre financeur public pour la réalisation de ce projet,
- Autorise Madame la Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 25 avril 2023.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 27/04/2023

- après télétransmission électronique le 25/04/2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 27/04/2023